

Cahier d'information
sur les cours offerts
aux cycles supérieurs
en philosophie

Automne 2022

Maîtrise en philosophie (3432)

Doctorat en philosophie (3433 - 1958)

Doctorat en philosophie avec concentration
en éthique appliquée (1677 - 1977)

HORAIRE DES COURS – AUTOMNE 2022

☐	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
12 h à 15 h	PHI6031 Séminaire d'histoire de la philosophie analytique Jimmy Plourde Local 4060-R	PHI6041 Philosophie et société québécoise Stéphane Courtois Local : 4060-R ANNULÉ	PHI6046 Théories de la justice et PHI6054 Séminaire de recherche en philosophie politique et philosophie du droit Naïma Hamrouni Local : 4060-R	PHI6072 Séminaire de recherche en bioéthique Naïma Hamrouni Local : 4060-R ANNULÉ

INFORMATIONS IMPORTANTES

PASSERELLES ENTRE LES PROGRAMMES

Si vous souhaitez prendre un cours qui n'est pas offert dans votre programme :

- Option pour les 3 programmes : Vous pouvez choisir ce cours en vous inscrivant vous-même via votre portail étudiant à un cours « hors programme ». Le coût du cours supplémentaire est d'environ 300\$. Cette option ne diminue pas le nombre de crédits de cours que vous devez réaliser dans votre programme.
- Option pour les étudiants de maîtrise et doctorat en philosophie : Vous pouvez demander à *remplacer* jusqu'à deux cours optionnels de votre programme par un cours hors programme en demandant l'autorisation à syliane.charles@uqtr.ca.

Il est impératif de faire votre choix de cours **dès que possible, et au plus tard le 15 juillet**, sous peine d'annulation de cours. Pour vous inscrire, sélectionnez « inscription » dans votre portail étudiant, puis procédez en deux étapes : 1. Choisissez votre régime (à temps complet); 2. Cliquez sur les cotes de cours que vous choisissez puis n'oubliez pas, dans la page qui s'ouvre alors, de cocher la case du groupe-cours et d'enregistrer. En cas de doute, écrivez-nous. **Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire avant le 15 juillet, prière de communiquer à la responsable de programme les cours que vous souhaitez prendre.**

Un temps complet équivaut à 9 crédits, mais vous n'êtes pas obligé-e de prendre 3 cours. La plupart des étudiants prennent deux cours par trimestre. Le temps qui n'est pas consacré aux cours est automatiquement calculé en crédits de recherche dans votre dossier universitaire.

AUTRES INFORMATIONS

Des modèles de mémoire et de thèse, incluant un guide de rédaction (consignes pour la mise en forme des travaux universitaires), sont disponibles sous l'onglet « Étudiants », puis sous « Documents importants », sur notre site web www.uqtr.ca/philo.

Notre département héberge plusieurs équipes de recherche, notamment :

- la Chaire de recherche du Canada en éthique féministe sur la vulnérabilité et les injustices structurelles (Titulaire : Naïma Hamrouni, <https://www.facebook.com/crcef.uqtr> et [Accueil - CRC - UQTR \(uquebec.ca\)](http://Accueil-CRC-UQTR(uquebec.ca)));
- le réseau québécois en études féministes (Mélicca Thériault, <https://www.facebook.com/R%C3%A9seau-antenne-UQTR-1517473508343535/>);
- le Laboratoire sur l'histoire et la pensée modernes, XVI^e-XIX^e s. (Sylviane Charles, www.uqtr.ca/labo-hpm);
- Le Laboratoire d'intelligence artificielle appliquée LI2A (Clayton Peterson, https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=6345)

Pour que l'information vous soit partagée rapidement, vous êtes invités à vous abonner à notre page Facebook (**Philosophie UQTR**). De plus, les étudiants ont leur propre page Facebook (**Philo UQTR Dank!**).

Le règlement de cycles supérieurs est téléchargeable à l'adresse suivante : [Règlement des études de cycles supérieurs](#) et vous trouverez sur le site Web des cycles supérieurs de l'UQTR toute l'info la plus importante : <https://www.uqtr.ca/cyclessuperieurs/>

CALENDRIER DE LA SESSION D'AUTOMNE 2022

Mercredi 7 septembre	Début de la session d'automne
Mardi 13 septembre	Date limite pour s'inscrire à un ou des cours
Mardi 20 septembre	Date limite pour abandon de cours avec remboursement
24 au 28 octobre	Semaine de travaux et d'études (cours le lundi 24 octobre)
Jeudi 10 novembre	Date limite pour abandon de cours sans mention d'échec au dossier
Mardi 20 décembre	Fin de la session d'automne

Une rencontre d'accueil pour les étudiant·es des cycles supérieurs sera organisée le mardi 6 septembre à 14h. Le local vous sera confirmé ultérieurement, mais gardez la date!

Une journée d'accueil *pour les étudiants étrangers* est organisée le 2 septembre 2022. Consultez www.uqtr.ca/sae pour tous les services aux étudiants (aide psychologique, intégration, méthodes de travail, aide à la rédaction universitaire...).

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec la directrice des cycles supérieurs, Syliane Charles, ou avec la commis senior aux études avancées, Camille Lamanque (qui travaille le lundi, mardi et jeudi), à l'une des adresses suivantes :

Syliane.charles@uqtr.ca ou dir.cycles.sup.philosophie@uqtr.ca ;
Camille.Lamanque@uqtr.ca ou secretariat.philosophie@uqtr.ca.

DESCRIPTIF DES COURS de l'automne 2022

PHI6031 Séminaire d'histoire de la philosophie analytique

Le lundi de 12h à 15h
Professeur : Jimmy Plourde
Local : 4060 Ringuet

Bertrand Russell

Three passions, simple but overwhelmingly strong, have governed my life: the longing for love, the search for knowledge, and unbearable pity for the suffering of mankind. (Bertrand Russell, *Autobiography*)

Avant tout connu comme un des pères fondateurs de la philosophie analytique et pour ses travaux novateurs en logique, philosophie des mathématiques et philosophie du langage, on oublie parfois que Bertrand Russell (1872-1970) est l'auteur d'une œuvre philosophique considérable qui touche à l'ensemble des domaines de la philosophie. On lui doit ainsi une théorie de la connaissance qui s'appuyait sur sa philosophie du langage afin de surmonter le scepticisme et d'éviter toute forme de dogmatisme. En philosophie de l'esprit, Russell est l'un des premiers à avoir défendu le monisme neutre, une version du monisme qui cherche à ne pas concevoir le mental en termes d'un réductionnisme fort. L'œuvre de Russell est également traversée par une réflexion sur la nature de la philosophie s'inspirant de sa propre pratique et des pratiques philosophiques de son époque et de l'époque moderne. Pour lui, le progrès de la philosophie était irrémédiablement lié à l'efficacité de sa méthode et à la justesse de ses principes fondateurs. C'est ce qui l'a mené à entreprendre de réfuter l'idéalisme, défendre le réalisme, la vérité comme correspondance, et à promouvoir l'idée d'une philosophie ne se pratiquant pas dans l'ignorance du savoir scientifique.

La philosophie était toutefois également pour lui une arme contre l'obscurantisme, les injustices et les souffrances qui en découlent. Elle permet l'engagement envers la réalisation d'un monde meilleur. Pacifiste, libéral, humaniste et athée, Russell a ainsi milité pour le droit de vote des femmes, a dénoncé la Première Guerre mondiale, défendu les objecteurs de conscience, écrit, dès 1920, une des premières études critiques du régime soviétique, pourfendu le fascisme hitlérien, dénoncé les accords de Munich, militer activement contre la prolifération de l'arme nucléaire, présider le Tribunal Russell chargé de juger l'agression armée du Vietnam par les États-

Univ. Ces différents engagements lui auront valu d'être emprisonné à deux reprises, de perdre son poste à Cambridge, mais aussi, d'inspirer plusieurs pacifistes et humanistes de la seconde moitié du 20^e siècle. L'impopularité qui fut la sienne en raison de certaines des causes qu'il embrassa ne l'empêchèrent toutefois pas de se mériter, en 1950, pour l'ensemble de son œuvre, le prix Nobel de littérature.

En ce 150^e anniversaire de sa naissance, le séminaire d'histoire de la philosophie analytique de cet automne sera consacré à la philosophie et à la figure intellectuelle de Bertrand Russell. Nous étudierons donc les principales contributions de Russell à la philosophie (son logicisme, sa philosophie du langage, de la philosophie, de la connaissance, de l'esprit, ainsi que sa philosophie morale et politique), de même que les grandes lignes et les principes fondateurs de son engagement politique et social. Ce faisant, une attention toute particulière sera accordée à la question de l'actualité de sa pensée pour chacun des thèmes à l'étude, de même qu'à l'originalité et à la postérité de cette pensée dans le contexte plus large de la philosophie au vingtième siècle. Mais le grand défi du séminaire consistera à trouver comment et jusqu'à quel point chacune de ses grandes contributions s'articulent les unes par rapport aux autres de façon à former une pensée unifiée.

**PHI6046 Théories de la justice
ET
PHI6054 Séminaire de recherche en philosophie politique et philosophie du
droit**

Le mercredi de 12h à 15h
Professeure : Naima Hamrouni
Local : 4060 Ringuet

Alors que s'amorçait le déclin des mouvements sociaux de la nouvelle gauche qui ont secoué l'Amérique du Nord dans les années 1970, les luttes contre la discrimination, pour la reconnaissance de la différence et une plus juste représentation politique, livrées par des mouvements de femmes, de minorités racisées et autochtones, de personnes LGBTQ et de personnes en situation de handicap, se sont progressivement substituées aux luttes pour la justice distributive, revendiquée par les militants d'inspirations marxiste ou égalitariste. Ces transformations sociales majeures ont entraîné la multiplication des théorisations des politiques de l'identité, des politiques de la différence, des politiques de la représentation, de la justice réparatrice et du postcolonialisme. À côté des théories de la justice distributive de type rawlsien qui dominaient le champ de la philosophie politique analytique depuis la parution de *Théorie de la justice* (Rawls, 1971), émergeaient les théories de la *reconnaissance*, les théories de la *représentation*, la *justice réparatrice* et, plus récemment, les conceptions de l'égalité *relationnelle*. C'est dans l'horizon normatif de ces conceptions plus étendues de la justice et de l'injustice qu'ont été moralement justifiées des mesures légales et politiques « sensibles à la différence de groupe », recommandant l'application d'un traitement différencié (par ex.: accommodement raisonnable,

parité, action positive, quotas, autodétermination, etc.) à des groupes sociaux donnés (minorités racisées, premières nations, femmes, personnes en situation de handicap). Dans la littérature, on distingue quatre justifications normatives de telles mesures : elles représentent une réparation de l'injustice passée, permettent de neutraliser les effets de la discrimination directe et indirecte sur l'égalité des chances, elles contrent la ségrégation et réalisent l'intégration et, enfin, elles promeuvent la diversité épistémique. Ces mesures, qui ont d'abord été largement adoptées dans nos sociétés et, aux États-Unis, depuis les années 1970, sont aujourd'hui l'objet de débats houleux en philosophie morale, politique et du droit, et leur bien-fondé est constamment remis en question par différents groupes issus de la majorité.

À une époque où la montée des discours issus de la droite radicale et conservatrice s'accélère et porte à conséquence pour le vivre-ensemble harmonieux et respectueux de la diversité et des différences, et où de nouveaux mouvements sociaux de résistance tels que Idle no More et Black Lives Matter voient le jour, et où différents mouvements féministes et groupes LGBTQ se renouvèlent et s'imposent plus que jamais dans le traitement des enjeux qui font la «une» depuis les dernières années, les questions de justice qui touchent non seulement aux inégalités socioéconomiques, mais également aux enjeux de sous-représentation, d'exclusion sociale, de mal-reconnaissance et de mépris, sont plus que jamais incontournables.

Ce séminaire de cycles supérieurs sera l'occasion d'approfondir le débat entourant les limites de la justice distributive et de son champ d'application (qui se borne, chez Rawls par exemple, à la « structure de base de la société ») pour penser l'expérience de l'injustice vécue par différents groupes minoritaires, au-delà de la distribution inéquitable des biens sociaux premiers ou des ressources. Nous nous intéresserons aussi à l'intérêt et aux limites des théories de la reconnaissance pour penser les injustices vécues plus spécifiquement par les premières nations et par les personnes racisées. Nous étudierons les critiques postcoloniales de ces théories, et les concepts d'« autoreconnaissance » et d'« autodéfinition » à partir desquels des penseurs et intellectuelles Noir.e.s et autochtones proposent de repenser l'émancipation. Nous nous plongerons ensuite au cœur du débat opposant différentes théorisations de la représentation et de la sous-représentation (la politique de la présence) et des débats de philosophie morale et du droit dans lesquels s'opposent défenseurs et pourfendeurs de la parité, des quotas et de l'action positive. Enfin, nous concentrerons sur différentes conceptualisations de la justice réparatrice (des injustices passées) et sur la proposition de justifier l'action positive à partir du paradigme de la justice réparatrice. Nos réflexions seront constamment éclairées par l'étude de cas politiques et juridiques classiques et d'actualité, et seront arrimées à l'examen des luttes menées par des mouvements sociaux (différents regroupements au sein du mouvement des femmes, le mouvement Black Power et le mouvement contemporain Black Lives Matter, le mouvement Idle no More et celui des « two spirits », par exemple).

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR LES ÉTUDIANTS DE MAÎTRISE

Stages en enseignement ou travail de recherche à la maîtrise (PHI6042) :

Dans le cadre du cours de maîtrise **PHI-6042 Projet dirigé**, qui est réalisé de manière individuelle, trois types de projets sont acceptés :

- (1) Travail de recherche sous la supervision d'un professeur;
- (2) Stage d'enseignement en philosophie à titre d'assistant durant un trimestre;
- (3) Réalisation d'une expérience de travail dans un milieu social.

Chacune de ces options est exclusive. En d'autres termes, un étudiant ne peut pas à la fois faire un travail de recherche sous la supervision d'un professeur **et** un stage d'enseignement au collégial. À partir du moment où il choisit une option, peu importe laquelle, il doit renoncer aux autres options. Il n'existe pas de **Projet dirigé II**.

Nous avons déjà un protocole d'entente avec le Cégep de Trois-Rivières pour les stages d'enseignement au collégial, mais il est possible pour les étudiants de faire leur stage dans n'importe quel collège. Dans tous les cas, il appartient à l'étudiant de faire ses démarches préliminaires au moins deux mois à l'avance pour trouver avec quel professeur de collège faire son stage.

LISTE DES COURS À LA SESSION D'HIVER 2023

- ❖ **PHI6009** Philosophie du langage ET **PHI6021** Séminaire de recherche en philosophie du langage – Jimmy Plourde
- ❖ **PHI6020** Séminaire de recherche en philosophie des sciences formelles et naturelles – Tudor Baetu
- ❖ **PHI6047** Philosophie de l'art – Mélissa Thériault (arts)
- ❖ **PHI6048** Éthique appliquée – Naima Hamrouni
- ❖ **PHI6053** Séminaire de recherche en éthique ET **PHI6065** Éthique de la recherche – Clayton Peterson
- ❖ **PHI6060** Projet de rédaction de mémoire – Mélissa Thériault